



LETTRE D'INFORMATION N°16

Savez-vous vraiment ce que votre
fédération représente aujourd'hui ?



01

UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE DE L'ÉTAT ...

Tous les 4 ans, la FFCV est amenée à monter un dossier de demande de renouvellement d'agrément et de délégation devant sa tutelle, le Ministère des Sports et de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les dossiers pour l'olympiade 2025 et 2028 ont été déposés avant le 31 août dans les services de l'état.

Le contrat d'engagement républicain engage la fédération sur la mise en place des politiques publiques et notamment sur l'honorabilité de ses dirigeants et bénévoles et le contrat de délégation, sur les disciplines suivantes :

- › **Char à voile se pilotant assis**
(plusieurs supports à jauge spécifique)
- › **Char à voile se pilotant debout**
(wing yacht, classe 7)

02

UNE FÉDÉRATION SOUTENUE PAR DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET MEMBRES D'ORGANISATIONS QUALIFIÉES ...

Tous les 4 ans, La FFCV et l'Agence Nationale du Sport s'engagent mutuellement dans un contrat pluriannuel de développement.

La dernière période couverte a été de 2021 à 2024. Il s'agit de fixer, chaque année, des orientations stratégiques, de définir des objectifs et des moyens financiers afférents.

Ceux-ci portent sur le développement général de la pratique à travers notamment le déploiement territorial du projet sportif fédéral.

- › LA FFCV est membre affilié au CNOSEF.
- › LA FFCV est membre affilié à la FISLY (Fédération International Sailing and Land Yachting).
- › Elle est membre du comité français du fair-play et de France Station Nautique.

03

UNE FÉDÉRATION MOBILISÉE SUR TOUT LE LITTORAL ...

La Fédération Française de Char à Voile dispose d'un réseau fort de structures réparties sur la très grande majorité des espaces roulant sur le littoral des Hauts de France jusqu'à l'Occitanie. Près de 90 structures affiliées, de comités et de Ligues pour assurer la prise en charge d'une offre sportive diversifiée de loisirs, de compétitions ou d'enseignements à ses licenciés ou pratiquants occasionnels.

Le public accueilli dans les structures, chaque année, est près de **400 000 pratiquants**, nécessitant une politique engagée et forte plus particulièrement sur les enjeux de la professionnalisation de l'encadrement sportif et par les besoins d'emplois permanents et saisonniers à couvrir (+350 professionnels) et sur la sécurisation des pratiques.

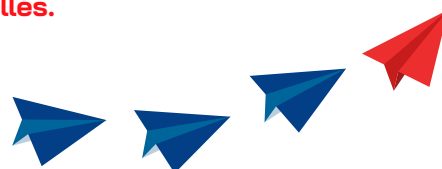
À travers ses clubs, près de **1700 licenciés** dans le cadre de ses activités régulières fédérées.

04

UNE FÉDÉRATION LEADER MONDIAL ...

La France est **leader incontesté au niveau international**. Cette domination se traduit par des résultats sportifs très positifs sur toutes les rencontres internationales, mais aussi par une domination technologique : les fabricants français de matériels sont les principaux fournisseurs du marché mondial.

Sur les bilans sportifs 2022, 2023 et 2024 des différents championnats d'Europe et du Monde, **l'ensemble des titres hommes et femmes en individuel et par équipe** ont été remportés par la France, ce qui représente un total de **30 titrés** Europe et Monde et un nombre total de **60 médaillés**.



05

UNE FÉDÉRATION AUX VALEURS SPORTIVES ET DE MIXITÉ DANS LE SPORT ...

La pratique compétitive est structurée autour d'un circuit national doté de plus de 20 Grand Prix nationaux. En complément de ce circuit national, des courses de Ligue viennent s'ajouter à cette offre nationale.

Un réseau de plus de 40 arbitres référencés au national permet à ce programme de bien fonctionner. Ils occupent les fonctions de directeurs de course et de président de jury.

La pratique compétitive est mixte. Toutes les courses se déroulent dans les mêmes conditions de roulage et permet la confrontation entre femmes et hommes dans une formule scratch et un podium féminin.



07

UNE FÉDÉRATION INNOVANTE ...

La FFCV s'investit également dans l'**innovation** des méthodes, notamment en facilitant l'accès à des activités proches des lieux de résidence des usagers grâce à son projet nommé « In Land ». Cette initiative vise à démocratiser ces activités en les rendant plus accessibles aux personnes éloignées de la pratique traditionnelle, notamment celles ne partant pas en vacances.

Le programme « In Land » ambitionne de se déployer partout où cela sera possible, tout en respectant la réglementation sécuritaire en vigueur. Le développement de ces nouvelles initiatives ouvre de nouvelles perspectives pour mieux soutenir les différents programmes prioritaires de l'État (sport santé, publics cibles, quartiers prioritaires, etc.).

06

UNE FÉDÉRATION ACTIVE SUR LA FORMATION FÉDÉRALE ET PROFESSIONNELLE ...

Le développement exponentiel de la pratique de char à voile dite, **occasionnelle (près de 400 000 pratiquants)** et la **diversification des activités** (dont la pratique innovante In Land), implique une structuration de la filière de formation des bénévoles et de professionnels par la mise en place de formations qualifiantes dont le Certificat de Qualification Professionnelle initiateur char à voile et le Brevet professionnel JEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport de moniteur de char à voile).

La FFCV se positionne ainsi comme un acteur important de professionnalisation des métiers d'encadrement (+350 professionnels nécessaires par saison) ;

Elle forme par ailleurs des bénévoles aux fonctions diverses structurantes pour le mouvement fédéral.

08

UNE FÉDÉRATION INCLUSIVE SUR LE HANDICAP ...

La pratique du char à voile permet chaque année d'accueillir en initiation plus de **24 000 personnes** en situation de handicap dans une pratique inclusive ou dédiée.

Le public PSH est un des critères également pris en compte dans le cadre de l'appel à projet ANS/FFCV dans le cadre du PSF (campagne de déploiement du projet sportif fédéral) avec l'objectif d'identifier les bonnes pratiques et de mieux les accompagner. Cela se concrétise par le référencement et l'animation du réseau des structures d'accueil spécifique ainsi identifiées ayant la connaissance de la pratique et en capacité de proposer une offre adaptée.

Un travail d'expertise en commun avec les **fabricants français** est poursuivi pour développer les systèmes d'adaptation de façon à rendre courant plus facilement, l'accueil et la pratique par les structures désireuses de développer leur offre PSH et notamment de sécurité (Ceinture de sécurité et garde boue, etc...). En parallèle l'accompagnement des moniteurs sur le public PSH est pris en compte dans le cadre de leur cursus de formation, notamment sur le CQP et BPJEPS.

09

UNE FÉDÉRATION QUI SÉCURISE SA PRATIQUE...

La fédération décline depuis de très nombreuses années, différents niveaux de pilote (chez les jeunes et les adultes) permettant d'accompagner et de suivre une progression technique ainsi que les compétences à acquérir avant d'obtenir son autonomie dans la pratique.

5 niveaux de pratique sont ainsi référencés dans un livret personnel qui atteste de niveau à présenter dans le cadre de la pratique compétitive ou lors de test d'entrée notamment sur les programmes de formation d'enseignement du char à voile (niveau 5).

Une stratégie d'actions sur la sécurisation des pratiques qui influe sur les règles de pratique en lien aussi avec les constructeurs.

10

UNE FÉDÉRATION TOURNÉE VERS L'AVENIR...

Les grands enjeux fédéraux futurs tournent autour principalement du besoin de consolider la professionnalisation de l'encadrement sportif en général, de la modernisation des structures d'accueil sur les sujets de la transition écologique et des conditions d'accueil. De renforcer institutionnellement l'activité et le positionnement local de nos clubs et centres écoles et contribuer à leur développement. De coordonner conjointement avec les structures déconcentrées (ligue et comité) le déploiement des priorités du projet sportif fédéral.



LES PRATIQUANTS :

Les licenciés :

Avant les 2 saisons 2019/2020 et 2020/2021 perturbées par la crise sanitaire (Covid 19), la FFCV a généralement toujours maintenu un nombre de licenciés et à fidéliser 2000 personnes pratiquantes qui acquièrent des licences.

En 2020, le niveau de licencié était tombé à près de 1300 licenciés, Elle retrouve petit à petit son niveau précédent (près de 1700 pour la saison en cours).

La FFCV a beaucoup plus de mal à capter pour une pratique pérenne et régulière les pratiquants occasionnels du fait de l'évolution des modes de fréquentation des écoles et des clubs (le consumérisme).

Les pratiquants temporaires :

Le public pris en charge dans les centres école d'enseignement du char à voile affiliés à la FFCV est estimé à **396 500 personnes**.

Pratiquants adultes loisir et compétition

1383

Dirigeants, Arbitres, moniteurs

336

Pratiquants occasionnels

396 500

Caractérisation du public accueilli :

